

REVUE AGRICOLE.

AOUT.

SOMMAIRE:—Revue Agricole—Partie Officielle.—L'Assemblée Annuelle de l'Association Agricole du Bas-Canada—Extrait de la loi d'Agriculture—Tableau des Expositions Provinciales et de Comtés en Septembre et Octobre prochains.—**Partie Non-Officielle.**—L'Exposition Provinciale Agricole et Industrielle de Montréal—Les constructions et le terrain—Les concurrents du Haut-Canada—Programme des fêtes de la semaine—Choix du lieu de la prochaine Exposition provinciale à l'Assemblée Annuelle de l'Association Agricole du Bas-Canada—Exposition Universelle à Paris en 1867—Décret de l'Empereur des Français—La culture dans le comté de Laprairie—Rapport des juges sur la visite des champs.—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du mois—Moisson des céréales—Avantages de la faucille et de la faux—Époque de la moisson—Emploi des moyettes dans les étés pluvieux—Entrée et conservation des moissons—Mise en meules des céréales—Opération du déchaumage.—**Voyages Agronomiques.**—Notre visite aux provinces inférieures du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Écosse—Coup d'œil général sur leur richesse territoriale—La Baie des Chaleurs et la Gaspésie—La culture, les pêcheries et les débouchés.—**Département Horticole.**—Les petits jardins à l'intérieur des villes—Les fruits dans les petits jardins—Arbres fruitiers en colonne—Fraisiers—Les fleurs dans les petits jardins—Les arbustes dans les petits jardins—Le berceau—Les fleurs dans des pots en terre—Soins de culture.

Partie Officielle.

EXPOSITIONS PROVINCIALES ET DE COMTE.

Exposition Provinciale... Montréal,	Sept. 15-16-17-18
Exposition Provinciale... Kingston,	Sept. 22-23-24-25
St. Jean..... St. Jean,	Sept. 24
Bonaventure No. 2..... Maria,	Oct. 7
" No. 2..... Mann,	Oct. 14
" No. 2..... Carleton,	Nov. 10
" No. 2..... Cross Point, Rev.	17

ASSOCIATION AGRICOLE DU BAS CANADA.

L'assemblée des Directeurs de l'Association Agricole du Bas Canada aura lieu à Montréal, Vendredi le 18 Septembre à 9 heures A. M. pour choisir le lieu de la prochaine Exposition Provinciale Agricole.

Le Secrétaire, G. LECLERC.

EXTRAIT DE LA LOI D'AGRICULTURE.

"Sec. 35. Les membres des chambres d'agriculture et des chambres des arts et manufactures, et les présidents et vice-présidents des sociétés de comté et de toutes sociétés d'horticulture (ou deux membres quelconques qu'une société de comté ou d'horticulture pourra avoir nommés directeurs au lieu de son président et de son vice-président) seront directeurs de telle association d'agriculture ;

et l'association d'agriculture pourra élire un trésorier. 20 V. c. 32, s. 32."

"Sec. 36. Chacune des dites associations tiendra une foire ou exposition, qui sera ouverte à tous les concurrents de toutes les parties de la province ;"

"2. L'association d'agriculture du Haut Canada tiendra cette foire ou exposition annuellement ;"

"3. L'association d'agriculture du Bas Canada tiendra une foire ou exposition tous les ans ou tous les deux ans, à dater de la dernière foire ou exposition, selon que la chambre d'agriculture du Bas Canada le jugera plus à propos ;"

"4. Les directeurs tiendront une assemblée pendant la semaine de l'exposition annuelle, et pourront élire à telle assemblée un président et des vice-présidents, et fixer le lieu où se tiendra la prochaine assemblée et exposition de l'association ; et ils pourront faire des règles et règlements pour la direction de telle exposition, et pourront nommer un comité local à l'endroit où telle exposition devra avoir lieu, et prescrire le pouvoir et les devoirs du comité. 20 V. c. 32, s. 33 et 22 V. (1859) c. 57, s. 10."

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE MONTREAL.

Cette exposition nous promet un grand succès dans tous ses départements. Les constructions nécessaires avancent avec rapidité, et déjà des entrées sont faites, dont quelques-unes nous viennent des éleveurs les plus renommés du Haut-Canada. Nous allons donc pouvoir juger de la supériorité relative des deux sections de notre province dans la lutte qui va s'engager. Nos cultivateurs vont enfin avoir l'heureuse occasion d'apprécier la confor-

mation de ces animaux de choix dont le Haut-Canada se montre si justement fier, et nous espérons qu'ils ne négligeront pas d'être présents à cette grande école de l'agriculture améliorante qui a nom "exposition provinciale"—En effet c'est ici que se déploient aux yeux étonnés du grand nombre les rares productions de nos fermes les mieux tenues. Dans toutes les espèces nous verrons des types de perfection dont on ne peut se faire une idée exacte que par l'examen sur les lieux. Il faut voir ces races d'en-